

Le Monde 2/6/01

# Europe : les oublis de Lionel Jospin p. 1

LES ALLEMANDS ont enregistré la fin de non-recevoir opposée par Lionel Jospin à l'Europe fédérale défendue par ses camarades du Parti social-démocrate. Ils ne s'en sont pas étonnés. Ils peuvent, en revanche, s'interroger sur une absence : à aucun moment dans ses propos, le premier ministre n'a fait référence à la coopération franco-allemande. Dans un discours d'une heure sur l'Europe tenu par un homme politique français, c'est une première. Exalter la concertation entre les deux pays était jusqu'à maintenant une figure imposée dans la rhétorique européenne de la France.

Plusieurs considérations peuvent expliquer ce silence : des relations dépourvues de toute chaleur avec le chancelier Schröder malgré les tentatives de décrispation entreprises par les entourages ; des divergences de fond, sur l'architecture européenne comme sur les politiques communes. Après le Conseil européen de Nice, où les divergences franco-allemandes sont apparues au grand jour, les responsables des deux pays ont décidé de se rencontrer très fréquemment. Sans vraiment rapprocher les points de vue, ces entretiens réguliers ont provoqué de nouvelles frustrations. Comme si l'histoire des malentendus franco-alle-

mands sur l'Europe était condamnée à la répétition. Dans les années 1970, on disait que les Français voulaient une Europe forte avec des institutions faibles, les Britanniques des institutions faibles pour une Europe faible, et les Allemands des institutions fortes au service d'une Europe dont ils ignoraient la finalité. Dans son discours de lundi, Lionel Jospin a mis le doigt sur une autre forme de la contradiction allemande : « Il y aurait un paradoxe, a-t-il dit, à suggérer des pas en avant vers une plus forte intégration européenne tout en commençant par opérer des replis nationaux. » Il visait les demandes allemandes de renationalisation de certaines politiques communes (agricole, régionale, etc.), en taisant le paradoxe français : comment réclamer de nouvelles politiques intégrées et refuser la réforme en profondeur des institutions permettant de les mener à bien ?

Jacques Delors définissait naguère l'Union européenne comme un « objet institutionnel non identifié ».

*Daniel Vernet*

*Lire la suite page 18  
et nos informations page 4*

► [www.lemonde.fr/ue](http://www.lemonde.fr/ue)

P.18.

# Europe : les oublis de Lionel Jospin

Suite de la première page

Fruit d'empilements successifs, il ne rentrait dans aucune catégorie de la science politique classique. Ce pragmatisme avait ses avantages ; il a fini par devenir un handicap parce que les institutions sont opaques, les rôles respectifs incompréhensibles, et cette complexité va s'accroître encore avec les prochains élargissements. Gerhard Schröder et les sociaux-démocrates, comme les chrétiens-démocrates il y a quelques années, proposent de plaquer le modèle constitutionnel allemand sur l'Europe.

Joschka Fischer, pour sa part, a fait des *Federalist Papers* des pères de la Constitution américaine son livre de chevet. Ni la voie allemande ni la voie américaine ne conviennent peut-être à l'Europe. La « *Fédération d'Etats-nations* » peut offrir une issue. Encore faudrait-il ne pas se contenter, comme vient de le faire Lionel Jospin, de proroger la situation existante, en accentuant quelques-unes de ses caractéristiques.

Par exemple, le premier ministre maintient le caractère hybride de l'architecture institutionnelle européenne, mélange de communautaire et de coopération intergouvernementale, qui trouve son expression dans la double fonction exécutive (partagée avec la Commission) et législative (partagée avec le Parlement) du conseil des ministres. Cette dualité peut s'expliquer pour des raisons historiques, mais,

à terme, quand l'UE comptera vingt-cinq ou trente membres, elle sera un facteur de paralysie. Pour les Allemands, l'intergouvernemental est au mieux une étape vers les progrès de la communauté. De toute évidence, ce n'est pas la conception de Lionel Jospin, dont toutes les suggestions – ou presque – vont dans le sens d'un renforcement de l'intergouvernemental. Non sans contradictions parfois. Pourquoi créer un nouveau Conseil permanent des ministres (qui auraient le rang de vice-premiers ministres dans leur pays), c'est-à-dire installer à Bruxelles l'embryon d'un gouvernement européen qui transformerait la Commission (dont on ne parle plus de réduire la taille) en simple organe d'exécution, et en même temps proposer la « *politisation* » de la présidence de cette même Commission ?

M. Jospin ne dit rien de la présidence de l'Union, qui est actuellement assumée tous les six mois par un des Etats membres. Du fait de cette rotation, cette présidence est souvent faible et elle le sera encore plus après l'élargissement. La rotation conserverait son sens si par ailleurs le véritable « *président de l'Europe* » était le président de la Commission, mais, précisément, l'accent mis sur l'intergouvernemental empêche ce dernier de jouer ce rôle. On le voit bien dans le domaine diplomatique. La dualité Commission-conseil a été renforcée par la création du haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune (M. PESC), alors qu'existait déjà un commissaire chargé des relations extérieures. Acceptable dans une phase transitoire, cette dualité

est grosse de conflits de pouvoirs si les titulaires des deux postes ne trouvent pas un modus vivendi (ce que Javier Solana et Chris Patten ont parfaitement compris), et elle engendre des lourdeurs administratives qui nuisent à une action extérieure efficace.

## LE RENDEZ-VOUS DE 2004

Des hauts fonctionnaires français et allemands ont de concert proposé une fusion des deux fonctions et l'intégration de M. PESC dans la Commission avec rang de premier vice-président. L'idée n'a pas encore été reprise, mais le SPD va plus loin en proposant une « *communautarisation approfondie* » de la politique étrangère et de sécurité, en usant d'un argument jugé infondé à Paris : « *Dans la mesure où chaque pays pris isolément est de moins en moins en mesure de faire valoir efficacement ses intérêts diplomatiques* », disent les sociaux-démocrates allemands. Le passage du discours de Lionel Jospin consacré à la PESC laisse poindre au contraire un profond scepticisme sur la plus-value apportée par l'Europe à l'action diplomatique. En trois phrases, il expédie le sujet, pour demander d'approfondir les « *stratégies communes* », renforcer le rôle de M. PESC et veiller à la cohérence des diplomaties nationales.

Or la cohérence, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, sera de plus en plus difficile à assurer dans l'Europe élargie. Et c'est là sans doute que réside la principale lacune des propositions de Lionel Jospin. A la question fondamentale, qui est celle du rendez-vous de 2004 – comment l'Union européenne pourra-t-elle fonction-

ner à vingt-cinq ou trente ? – le premier ministre n'apporte pas de réponse. Ou plutôt il se contente de renvoyer aux « *coopérations renforcées* », qui sont au pis un expédient, au mieux un instrument provisoire. Après 2004 plus encore qu'aujourd'hui, tous les Etats membres ne pourront pas (et pour certains, ne voudront pas) participer à toutes les politiques intégrées. Pour éviter la stagnation, voire la dilution de la construction européenne, on ne peut pas faire l'économie d'une réflexion sur la question de « *l'avant-garde* » (qu'on appelle « *centre de gravité* » comme Joschka Fischer ou « *groupe pionnier* » avec Jacques Chirac), sur sa nature – ouverte –, sur sa composition – par agrégation à des politiques intégrées –, sur ses relations avec l'Union au sens large.

C'est une vérité désagréable, à la fois pour ceux qui se contenteraient bien d'une Europe « molle » et pour les pays candidats qui se demandent dans quelle Europe ils vont entrer. C'est un défi qu'on ne peut refuser sans risquer de voir l'Europe-puissance se perdre dans l'Europe-espace.

Daniel Vernet